

**Recrutement : Maître-assistant
PARCOURS : RECHERCHE**

Rubriques		Nb de points
<p>1. Adéquation du Profil du candidat avec le poste demandé (la non conformité avec la discipline est éliminatoire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cursus de formation : diplôme d'ingénieur agronome ou non (10 pts /0) - Licence dans un domaine ayant trait avec la spécialité demandée (3 pts/0) - Mastère en sciences agronomique (3 pts) - Thèse en sciences agronomiques (7 pts) - Sujet de thèse de doctorat en relation avec la spécialité demandée (5 pts) 		25 pts
<p>2. Activités de recherche et Production scientifique dans la spécialité demandée</p>		35 pts
<p>• Production scientifique</p> <p>- Articles impactés avec IP de l'année de publication Thomson & Reuters (à noter par valeur de l'impact) et tenir compte de la position du candidat dans la liste des auteurs (1^{ère} position: x 1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x 0.25)</p> <p><i>NB. Une courte communication publiée dans une revue à facteur d'impact vaut la moitié de la valeur de celle attribuée pour un article entier</i></p> <p>- Articles indexés 4 bases de données : Thomson & Reuters/Scopus/ Google Scholar/CABI (1^{ère} position : x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25)</p> <p><i>NB. Une courte communication publiée dans une revue indexée vaut la moitié de la valeur de celle attribuée pour un article entier</i></p> <p>- Articles à comité de lecture (non impacté et non indexé) (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25)</p> <p><i>NB. Une courte communication publiée dans une revue à comité de lecture vaut la moitié de la valeur de celle attribuée pour un article entier</i></p> <p>- Ouvrage (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25)</p> <p>- Chapitres d'ouvrages (1^{ère} position: x1, 2^{ème} position: x 0.75, 3^{ème} position x 0.5, au-delà: x0.25)</p> <p>- Communications orales dans des manifestations</p>	<p>5 pts/article</p> <p>2,5 pts/article</p> <p>1,25 pt/article</p> <p>3 pts/ouvrage</p> <p>1 pt /chapitre</p> <p>1 pt/ comm.</p>	<p>25 pts</p> <p>4 pts</p> <p>4 pts</p>

(Handwritten signatures and marks in blue ink on the right margin of the table)

<p>scientifiques avec comité de lecture (seulement 1^{er} auteur) ; la valeur du texte entier est 2 fois celle d'un résumé</p> <p>- Communications affichées dans des manifestations scientifiques avec comité de lecture (seulement 1^{er} auteur) ; la valeur du texte entier est 2 fois celle d'un résumé</p> <p>Appartenance à une structure de recherche (laboratoire et unité et Participation à des Projets et conventions de recherche-développement (nationaux et internationaux etc.)</p>	<p>0,5 pt/ comm.</p> <p>1 pt : Mbre Inter. 0,5 pt : Mbre. National</p>	<p>2 pts</p>
3. Rayonnement et Formation		15 pts
- Participation à l'enseignement (cours, TP, TD)	1 pt/20h TP ou TD 0,5 pt/20h cours 0,5 pt/support TP, TD et cours	4 pts
- Participation à l'encadrement :	1 pt/PFE 0,5 pt/ PPFE	2 pts
- Brevet valorisé /Brevet non valorisé - Obtention végétale valorisée/ Obtention non valorisée - Brochure de paquet technique - Document technique publié - Animation de journées d'information, organisation d'ateliers, élaboration de guide technique - Membre d'une association scientifique etc.	0,5 pt/activité	3 pts
- Stages de Formation visant la maîtrise de techniques de laboratoire en dehors des travaux de thèse et de mastère		3 pts
- Stage Post doc en dehors du laboratoire de thèse		3 pts
3. Exposé Oral		20 pts
- Qualité de la présentation	3 pts	
- Maîtrise linguistique	5 pts	
- Evaluation des connaissances	12 pts	
5. Présentation du dossier		5 pts
Total		100 pts

[Handwritten signatures and marks in blue ink on the right margin of the table, including a large signature and a vertical line with a mark at the bottom.]

1. **Eliminatoire** dans le cas où le score total est inférieur à **60/100** (même s'il s'agit d'un candidat unique).
2. **Eliminatoire (avant pondération) uniquement** pour les **deux rubriques** suivantes : « Adéquation du profil, **Activités de recherche et Production scientifique** si le score est inférieur à **50%** ».
3. **La pondération** se fait seulement lorsque la note accordée au candidat **dépasse le score attribué par rubrique**.
4. **Le co-encadrement de projets de fin d'études** doit être justifié par une attestation délivrée par l'encadreur principal du Mémoire et visée par le directeur des études de l'établissement.
5. **L'encadrement de projets de fin d'études** doit être justifié par une attestation signée par le directeur des études de l'établissement.
6. **Notation des publications :**
 - Articles impactés : la valeur d'un article impacté vaut deux fois celle d'un article indexé et quatre fois celle d'un article à comité de lecture.

Si V est la valeur attribuée aux articles impactés, la note par article sera : $(V + \text{valeur de l'IF}) \times$ la position de l'auteur dans l'article.

- Les courtes communications dans des revues impactées ou indexées ou à comité de lecture valent la moitié de la valeur de celles attribuées pour des articles entiers.
7. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des **pièces réglementaires** (ex. les attestations de stage, les attestations d'enseignement en tant que vacataire et les supports pédagogiques doivent être signés par le directeur de l'établissement, le directeur des études, ou le directeur des stages ou chef des structures de recherche (laboratoires et unités)) faute de quoi elle ne sera pas considérée dans l'évaluation du candidat.

Emargements des Présidents de Jury

Slimani Mehdi


Madbouh Abdel


SAAD B. Beyrou
